

tion de Hong Yi-siuan en nous reportant soit au *Ts'ien kin pao yao* 千金寶要 réimprimé dans le *P'ing tsin kouan t'song chou*, soit au *Ts'ien kin fang* 千金方 réimprimé dans le *Ts'ien yuan tsong tsi* (cf. PELLIER, dans *BEFEO*, 1909, pp. 435-438). Mais nous sommes obligés d'accepter de confiance le témoignage de Hong Yi-siuan quand il nous dit que l'inscription de 575 s'inspire du *Tcheou heou fang* 肘後方 de Ko Hong 葛洪 (première moitié du quatrième siècle); en effet, nous n'avons pas ce dernier ouvrage à notre disposition. — Ce qui résulte de ces observations, c'est du moins que les recettes médicales de l'inscription de 575 sont un ouvrage purement chinois et ne sont pas traduites d'un original provenant de l'Inde ou de l'Asie Centrale. D'autre part, dans ce texte médical de 575, on lit la phrase<sup>1</sup>: « C'est une recette secrète qui vaut mille livres d'or »; c'est apparemment de là que Souen Sseu-miao († 682) a tiré le titre de ses *Ts'ien kin fang* 千金方 ou « Recettes valant mille livres d'or ». — Une autre série de recettes médicales gravées sur pierre vraisemblablement à l'époque des Ts'i a été trouvée à Ngan-yang hien 安陽縣, dans le Ho-nan (cf. *Ngan-yang hien kin che lou*, II, 16 b); mais je n'en possède pas le texte.

*Recettes médicales (Fig. 647).*

Il est vraisemblable, comme le suppose le *Kin che ts'ouei pien*, que les recettes médicales commençaient au-dessous de la première ligne de la dédicace datée du 24 juin 575; mais le début est entièrement effacé; nous abordons la traduction au point où le *Kin che ts'ouei pien* (chap. xxxv, p. 3 b) fait débiter sa transcription :

Pour guérir le hoquet, la toux, la colique, l'enflure, 3 cheng<sup>2</sup> de ts'ieou-houang 楸黃, 3 cheng d'eau; on fait bouillir 30 fois; on enlève le sédiment; on cuit ○○ des pilules de la petitesse convenable; ○ au moyen d'un tube en bambou<sup>3</sup>, on les fait entrer dans le derrière du (patient); il y a guérison immédiate.

... 3 cheng de po-p'i 白皮 en menus fragments; un demi cheng de ○○;

1. Cf. p. 465, l. 3-4.

2. Le cheng est la dixième partie du teou ou boisseau.

3. Les mots 竹筒 sont les premiers caractères qu'on distingue nettement à droite et en bas de la figure 647.